

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 16/114 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

SEANCE DU 27 MAI 2016

L'An deux mille seize et le vingt-sept mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ARMANET Guy, BARTOLI Marie-France, BARTOLI Paul-Marie, BERNARDI François, BORROMEI Vanina, BUCCHINI Dominique, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, CESARI Marcel, COLOMBANI Paul-André, COMBETTE Christelle, FAGNI Muriel, GUIDICELLI Lauda, GUISEPPI Julie, LACOMBE Xavier, LEONETTI Paul, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, NADIZI Françoise, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, PARIGI Paulu Santu, POLI Laura Maria, PROSPERI Rosa, PUCCI Joseph, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, ROSSI José, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, TOMA Jean, TOMASI Petr'Antò, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BENEDETTI François à Mme GUISEPPI Julie
M. BIANCUCCI Jean à M. PUCCI Joseph
M. CHAUBON Pierre à Mme BARTOLI Marie-France
M. CORDOLIANI René à Mme NADIZI Françoise
Mme FILIPPI Marie-Xavière à M. CANIONI Christophe
M. GIACOBBI Paul à M. TATTI François
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme COMBETTE Christelle
Mme GUIDICELLI Maria à M. BARTOLI Paul-Marie
Mme MARIOTTI Marie-Thérèse à M. ROSSI José
Mme PONZEVERA Juliette à Mme GUIDICELLI Lauda
M. SANTINI Ange à Mme MURATI-CHINESI Karine
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. LACOMBE Xavier.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 63,
- SUR** rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE, ainsi qu'il suit, ses représentants pour siéger au sein des organismes suivants :

❖ **CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE DE SAINT FLORENT :**

Titulaire : Mme Juliette PONZEVERA, en remplacement de Mme Marie-Thérèse MARIOTTI

Suppléante : Mme Marie-Thérèse MARIOTTI, en remplacement de Mme Karine MURATI-CHINESI

❖ **COMMISSION TERRITORIALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS EN CORSE :**

M. Marcel CESARI

Mme Maria GUIDICELLI

M. Jean TOMA

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 mai 2016

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI